



Communiqué

Lyon, le 18 mars 2008

## **MODALITES DE MISE A DISPOSITION OU DE CONSULTATION DES INFORMATIONS RELATIVES A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 20 MARS 2008**

Les actionnaires de la Société sont invités à participer à la réunion de l'Assemblée Générale Mixte (statuant à titre Ordinaire Annuel et Extraordinaire) qui se tiendra le jeudi 20 mars 2008 à 10 heures au siège social, 25 rue Bossuet à LYON 6<sup>ème</sup>.

L'avis de réunion valant avis de convocation à cette assemblée comportant l'ordre du jour et les projets de résolutions a été publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO) le 5 mars 2008, Bulletin n°28.

Les documents prévus par l'article R.225-83 du Code de commerce sont tenus à la disposition des actionnaires à compter de la convocation de l'Assemblée Générale Mixte, conformément aux dispositions réglementaires applicables.

- Tout actionnaire nominatif peut, jusqu'au cinquième jour inclusivement avant l'Assemblée, demander à la Société de lui envoyer ces documents. Pour les titulaires d'actions au porteur, l'exercice de ce droit est subordonné à la fourniture d'une attestation de participation dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité ;
- Tout actionnaire peut en prendre connaissance au siège de la Société pendant un délai de 15 jours précédant la date de l'Assemblée.

**Pour toute information complémentaire concernant cette assemblée n'hésitez pas à contacter :**

**LVL Médical Groupe  
Relations actionnaires  
Tél. 04 26 68 68 68  
actionnaires@lvl-medical.com  
Eurolist B  
ISIN FR0000054686  
Reuters LVLM.PA**